

Détenus de guerre

de Nada MERHI

Oum Ahmad : Mon fils est mort, je veux ses restes

Le sort de milliers de Libanais disparus durant la guerre civile et la période qui l'a suivie, sous la tutelle syrienne au Liban, reste inconnu. Pour que ce dossier vieux de plus de trente ans ne reste pas occulté et relégué aux oubliettes, « L'Orient-Le Jour » relatera chaque semaine le témoignage d'un parent en quête de vérité sur le sort d'un disparu.

À 78 ans révolus et malgré une santé fragile, Amné el-Abed al-Houssari, alias Oum Ahmed, campe fermement dans le jardin Gebran Khalil Gebran, place Riad el-Solh, où les parents des détenus libanais en Syrie observent un sit-in permanent depuis le 11 avril 2005, jusqu'à ce que la lumière soit faite sur le sort des leurs.

Vêtue de son éternelle robe bleue, se voilant la tête avec un foulard aux teintes plus claires, elle pose ses affaires dans la tente, le deuxième chez-soi de ces parents qui tiennent debout grâce à l'espoir de connaître un jour la vérité.

Oum Ahmad et Majida Bachaché (voir L'Orient-Le Jour du 15 septembre 2011) assurent la permanence dans ces lieux, depuis la mort d'Odette Salamé en 2009, dont deux enfants sont portés disparus en Syrie.

Pliée en deux, elle se déplace à petits pas. « Mon fils, Ahmad Zouhdi el-Charkouï, a été enlevé le 18 décembre 1986, à 1h, à Ramlet el-Baida », raconte cette femme originaire de Jaffa, en Palestine, qui accroche sur sa robe une carte sur laquelle est apposé le portrait de son fils et où l'on peut lire : « Jusqu'à quand ? ». « Des militants du mouvement Amal l'avaient interpellé et pris, avec plusieurs autres jeunes, à la tour Murr, ajoute-t-elle. On les avait accusés d'être contre le régime syrien. Mais Ahmad, alors âgé de 22 ans, ne s'intéressait pas à la politique. Il travaillait dans des chantiers en construction. Lorsqu'il n'avait pas de travail, il vendait des cigarettes dans la rue. Il ne suivait même pas les nouvelles et préférait lire. »

Mère de deux enfants, Oum Ahmad avait perdu son mari, Zouhdi el-Charkouï, alors qu'Ahmad et sa sœur étaient encore en bas âge. « J'ai fait appel à mon frère qui habitait en Jordanie, se souvient-elle. Nous avons cherché Ahmad partout. Nous avons fini par savoir qu'il a été remis aux Syriens et transféré à la branche



Amné el-Abed al-Houssari tenant le portrait de son fils Ahmad, enlevé en 1986 par des militants du mouvement Amal.

d'investigation militaire à Damas. D'ailleurs, j'ai des papiers qui l'attestent. » Amné el-Abed al-Houssari a réussi à se procurer un permis de visite à Damas. Mais une fois arrivée à destination, elle se voit refuser la rencontre avec Ahmad. « On niait sa présence, déplore-t-elle. Au bout de quelques mois, on m'a dit qu'il a été transféré à la branche ouest de la prison de Palmyre. Apparemment, ils y détiennent les personnes accusées de crimes politiques. Je me suis rendue à Palmyre et j'ai rencontré le responsable de la prison. Il a fait preuve de sympathie à mon égard, mais je n'ai pas pu rencontrer mon fils, encore moins avoir de ses nouvelles ou même la certitude qu'il s'y trouvait. » Déterminée à connaître la

vérité, Oum Ahmad, dont le regard perçant et triste en dit trop sur sa souffrance, poursuit : « Pendant près de vingt ans, j'ai fait le tour des prisons en Syrie. J'ai cherché Ahmad partout. En vain. Je n'ai jamais pu le rencontrer. » En 2005, quelques jours après le début du sit-in, place Riad el-Solh, Oum Ahmad décide de retourner au Liban et de se joindre aux centaines de femmes qui, comme elle, sont en quête de la vérité. « Depuis plus de six ans, je campe dans ce jardin. Je n'aurai de répit que lorsque j'aurai mon fils. Depuis près d'un an et demi, j'ai le sentiment qu'il n'est plus de ce monde. Que son âme repose en paix. Mais je veux Ahmad, même s'il ne reste de lui que les os. Je veux mon fils... »

Une soirée de charité au profit des vieux d'Amour et Partage au Casino du Liban

Social L'association Amour et Partage vient en aide aux personnes âgées sans ressources. Pour soutenir son action, elle organise une soirée de charité ce samedi au Casino du Liban.

Marion LOMPAGEU

Ce samedi soir dès 20 heures, dans la salle des Ambassadeurs du Casino du Liban, aura lieu une grande soirée de charité au profit de l'association Amour et Partage. Pendant plus de trois heures, les hôtes sont invités au voyage avec différentes escales. Premier arrêt en Asie, avec un spectacle d'instruments musicaux indonésiens. Puis, second stop en Europe, pour un dîner 100 % français. Enfin, retour vers Beyrouth avec deux artistes qui viendront chanter en français, en anglais et en arabe. Dépaysement garanti. La soirée est proposée à 100 \$, ou 200 \$ pour acquérir des places VIP. C'est une somme qui peut paraître importante mais

dont nous avons besoin pour faire vivre nos vieux », explique Mona Skaff, une bénévole d'Amour et Partage.

C'est grâce aux fonds récoltés lors de ce type de soirée qu'il est possible de faire vivre le projet Amour et Partage. L'association a été créée à l'initiative de Salah Bou Raad il y a huit ans. Installée dans un premier temps à Nabaa, l'association est depuis cinq ans dans le village de Beit Méry.

« C'est plus calme qu'avant et nos pensionnaires sont très heureux », note la bénévole.

Ce petit immeuble orangé de trois étages pourrait passer inaperçu, mais grâce aux portraits de Mère Teresa, de l'abbé Pierre et de sœur Emmanuelle, il est difficile de passer devant sans le remarquer.

Une vingtaine de personnes, âgées de 66 à 100 ans, vivent ensemble, sans distinction de religion ou d'origine sociale, dans cet immeuble. Une équipe de six personnes fait fonctionner cette grande maison 24 heures sur 24 : linge, cuisine, ménage, toilette, médicaments, tout est fait pour que les pensionnaires se sentent chez eux.

« On recueille ici des accidentés de la vie, des gens qui n'avaient plus de famille et qui, sans cette association, seraient dehors », raconte, émue, Mona.

Laurice a été mariée à un Syrien et son mari avait déjà des enfants chez qui elle aurait pu finir sa vie. À la mort de son mari, les enfants de celui-ci la rejettent. Elle s'est retrouvée chez sa sœur pendant quatre ans, et à la

mort de cette dernière, elle a poussé la porte de Caritas pour qu'elle l'aide à trouver une solution. « Ici, on s'occupe de moi et on mange bien », dit la petite dame de 79 ans en esquissant un sourire. Grégy, Rose, Jean, Melvina et les autres ont tous une histoire un peu douloureuse en arrivant à Amour et Partage. Le but de l'association est que leur fin de vie se passe dans les meilleures conditions possibles et qu'ils ne se sentent pas abandonnés et exclus socialement.

« Hélas, Amour et Partage ne peut pas héberger gratuitement tous les vieux qui vivent dans la misère », avoue, un brin gênée, Mona. Pour éviter que des personnes âgées se retrouvent à la rue, Amour et Partage finance la vie de 70 autres personnes en payant le loyer, les médicaments, la nourriture. « L'idéal serait de construire beaucoup d'autres petits foyers estampillés Amour et Partage à travers le pays ; mais pour cela, il nous faut des fonds », assure la bénévole.



Mona (au centre) avec des pensionnaires d'Amour et Partage dans la salle à manger de la maison de Beit Méry.



Mona (à gauche), Adèle (en arrière-plan), une employée de l'association, et deux pensionnaires devant la grande maison d'Amour et Partage à Beit Méry.

Opinion

Pour une loi électorale représentative

Dès le début du mandat français et l'élection de la première Chambre de députés, tant la puissance mandataire que les forces politiques libanaises réalisèrent que la diversité de la population libanaise imposait une représentation des communautés religieuses au sein des instances élues. Cette représentation tenait compte des concentrations des communautés au sein des régions sur base du nombre d'électeurs de chacune d'entre elles, établissant ainsi le système politique confessionnel au Liban. Les pères de l'indépendance acceptèrent de maintenir ce système en prenant soin d'indiquer leur désir d'éradiquer le confessionnalisme à la première occasion. Ils ne se rendirent sans doute pas compte des contradictions inhérentes à leur système électoral où les électeurs d'une communauté majoritaire dans une circonscription regroupant plusieurs confessions élisaient des députés de confessions différentes, ôtant du coup la représentativité communautaire de l'élu, ce qui contredit la nécessité de l'appartenance

confessionnelle de celui-ci. Aujourd'hui, au moment où on discute de la nouvelle loi électorale, on est en droit de se poser la question de savoir s'il est absolument nécessaire de garder une représentativité communautaire au niveau des élections législatives, ou s'il n'est pas préférable de laisser une telle représentation au niveau du Sénat à créer. Ainsi, en évitant de définir la religion des parlementaires, le découpage électoral approprié l'imposera de facto car on voit mal un député maronite élu à Nabatiyeh face à un chiite. Ce système ouvrira la voie à l'abolition à terme du confessionnalisme politique. À défaut, tant que les députés auront une appartenance confessionnelle spécifique, la proportionnelle sera dénaturée. Dans une circonscription où l'on a plusieurs députés maronites mais un seul grec-orthodoxe, la proportionnelle tourne au scrutin majoritaire pour ce dernier, mais les maronites seront élus à la proportionnelle, ce qui crée de facto une dichotomie dans la repré-

sentativité où certains sont élus au scrutin majoritaire et d'autres à la proportionnelle. Or c'est précisément le projet de Fouad Boutros appuyé par M. Ziyad Baroud, nécessairement par un mélange des genres, inapproprié pour une vraie représentativité démocratique. Lors des discussions préliminaires des représentants des partis chrétiens à Dimane en préparation à la réunion qui regroupera à Bkerké les principaux chefs de ces partis, le 25 septembre, plusieurs formules furent étudiées. Il y avait, bien sûr, la proportionnelle intégrale après élargissement des circonscriptions électorales, le projet de M. Fouad Boutros qui est un mélange de proportionnelle et de scrutin majoritaire, le projet de l'Institut Issam Farès, une personne, une voix, et un autre projet favorisant la démocratie de proximité où on céderait au redécoupage du pays en 108 circonscriptions pour 108 députés. La proportionnelle intégrale après élargissement des circonscriptions ne ré-

sout pas le problème de la mauvaise représentation confessionnelle. Ainsi, le chiite de Baabda dans une circonscription regroupant Baabda et le Metn sera élu nécessairement par une femme chrétienne, ce qui dilue sa représentativité chiite. Le projet de l'Institut Issam Farès, une personne, une voix, semble résoudre le problème car chaque électeur votera pour le député de sa circonscription qu'il préfère et non pas pour le reste des députés de la liste. On aura ainsi résolu la quadrature du cercle, car le chiite de Jbeil votera en principe pour le député chiite qui lui convient et pas pour un maronite. Ce projet assurera une meilleure représentativité confessionnelle des élus, mais détruira en même temps le sens de la proportionnelle car l'électeur ne votera plus pour une liste présentée par un parti, mais pour le candidat qui lui convient. Cela nous ramène au projet du redécoupage du pays en 108 circonscriptions, plus ou moins homogènes sur le plan confessionnel, pour 108

députés. Un tel projet assurera une meilleure représentativité communautaire et régionale tout en préservant la compétition politique. C'est le système adopté tant en France qu'en Grande-Bretagne, et il reflète plus fidèlement l'esprit de la démocratie. Ainsi le député chiite de Baabda aura une circonscription à sa taille, groupant la majorité des électeurs de sa communauté, ce qui améliore sa représentativité et permet une compétition directe entre partis pour ce siège spécifique. Il faut ajouter les idées de M. Elie Ferzli présentées sur la MTV, qui suggère que chaque communauté élise ses propres représentants à travers tout le pays, sur base d'une proportionnelle. Ce qui veut dire que tous les maronites du Liban éliront les députés maronites, etc. Si ce système reflète le mieux la représentativité communautaire en l'assortissant de la couleur politique appropriée, tant d'élus maronites aounistes, kataëb ou FL proportionnellement aux résultats, il a l'inconvénient d'écarter

l'abolition du confessionnalisme et de faire du Liban un partenariat de communautés où les partis auront des élus à travers les communautés, mais choisis directement et uniquement par chacune d'entre elles, ce qui enracine le sentiment sectaire des Libanais. En conclusion, il faut savoir quel Liban on veut afin de décider d'une loi électorale appropriée. On sait déjà, comme l'a dit M. Jounblatt, qu'on ne veut plus d'un système où les représentants d'une communauté sont noyés par une majorité d'électeurs d'une autre communauté. Ce que l'on désire, c'est une meilleure représentativité communautaire reflétant la complexité politique en attendant l'abolition du confessionnalisme. L'idéal demeurant la suppression de la couleur confessionnelle du candidat dans le cadre de petites circonscriptions, ce qui élimine le confessionnalisme mais garantit la représentativité. Le débat est ouvert.

Jihad MOURACADEH

La sécurité de Badaro

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, mon quartier et ma maison sont en danger. S'il y a un quartier qui aurait mérité le nom de quartier de la République, la rue Badaro l'aurait remporté haut la main. On y trouve les ministères des Finances, des PTT, des Ressources hydrauliques et électriques, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires sociales, sans compter les domiciles de célébrités du monde du droit, de la médecine... Les principales casernes de l'armée et celle des FSI y ont élu domicile. Le quartier Badaro est ceinturé de tous les côtés par des édifices qui appartiennent au patrimoine national : au nord, le très célèbre Palais de justice, à l'ouest le prestigieux Musée national, et l'hippodrome de Beyrouth qui contourne le côté sud-est. Monsieur le Ministre, considérant le nombre de bâtisses à garder, mon quartier aurait dû être le plus sécurisé, surtout que la présence armée s'y trouve, et abondamment. Pourtant, Badaro est devenu un nid de brigands, de voleurs et de prosélytes du jeu et de la prostitution larvée. Rares sont les habitants qui n'ont pas été victimes d'un vol à l'arraché, d'un domicile cambriolé, d'une voiture volée, d'une statue religieuse décapitée. Chacun de nous a subi les heures interminables à la gendarmerie de Berjaoui pour signaler l'agression et rentrer avec la triste copie d'un procès-verbal digne des plus pitoyables républiques bananières.

Monsieur le Ministre, ceux qui nous agressent sont pour la plupart des motocyclistes qui viennent à contresens, roulent sur les trottoirs et finissent par s'évaporer sous l'œil supposé être vigilant des gendarmes qui semblent inertes et désabusés. Nous ne pouvons pas comprendre pourquoi un motocycliste qui partage au même titre que nous la route publique est autorisé à violer tous les signaux, le code de la route et les passages réservés aux piétons, et de plus nous agresser sans être nullement inquiété. Monsieur le Ministre, où est notre sécurité ? D'autre part, dans un pays très susceptible sur le chapitre de l'éthique et de la morale, Badaro offre un exemple de délinquance certaine. Dans un périmètre de moins d'un kilomètre carré, où foisonnent les immeubles résidentiels, nous pouvons compter au moins une trentaine de cercles de poker avec leurs sexy serveuses éthiopiennes, tous logés dans les rez-de-chaussée ou les sous-sols d'immeubles de rapport. Quelle est donc cette loi qui autorise cette promiscuité choquante du jeu et de la prostitution dans mon quartier et sous ma maison ? Monsieur le Ministre, il est temps de sévir, de faire respecter la loi et de rendre notre chez-soi un peu plus habitable, surtout que les factures que nous payons à l'Etat feraient pâlir les Suisses et les Anglais.

Une résidente de Badaro

À nos lecteurs

Nos lecteurs sont priés de tenir compte d'un double impératif : les articles adressés au journal ne devraient pas dépasser 4 000/5 000 signes et respecter les règles de la déontologie. De plus, les courriers publiés n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas le journal.

Courtoisie oblige

//Et toi ? Tu préfères ton père ou ta mère ? // Désarmer la psychanalyse, choisir la politique du non-choix, barrer entre deux cases, cultiver la « neutralité bienveillante » qui adhère aux derniers critères sociaux. Etouffer l'inconscient parano mégalomanie qui avance sur la pointe des pieds pour se

suspendre sur le bout de la langue. Je retiens. Je maintiens. Je contrôle. Épuisant de tourner autour en faisant les cent pas avant de cracher un mot. Au lieu de prendre le chemin le plus court. Retourner sa langue. Compter jusqu'à quand si on

ne compte même pas sur soi ? C'est pourtant joli, les quatre vérités crues crachées. Tactile. Croire qu'on raconte, se dire qu'on explique. Toucher, foudroyer, bouleverser, les mots s'entremêlent, en quête d'émotion. On regarde entre les lignes, scrute les ponctuations, interprète les silences,

analyse les soupirs. Qui a osé dire qu'ils n'étaient qu'accès-soires, les mots ? Qu'une image vaut mieux que mille mots ? Ils manipulent, ils aimantent, ils mentent. Ce n'est pas au hasard qu'on les lie et ce n'est pas par hasard qu'ils donnent des frissons dans le dos et cette boule de chaleur au creux du ventre.

Les mots font mal, et puis cajolent et puis consolent. Les mots cachent, les mots masquent. Créent des distances. Dressent un paravent. Figent dans l'espace temps. Évanescence en pleine effervescence. Résistance. Maudit mot dit.

Adriana LEBBOS